

# SANTÉ NOU SÉ FOS NOU

Dire oui à la e-Santé ? C'est le moment ou jamais !



## NUMÉRIQUE & PARCOURS DE SOINS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Interactions sociales, commerce, mode de communication, éducation, consommation d'œuvres artistiques : en deux décennies, Internet et les outils connectés ont changé radicalement notre rapport au monde.

Cette numérisation au quotidien s'est amplifiée avec la crise sanitaire et nous, que d'aucuns nommeront désormais Homo Connectus, pouvons à présent tout faire (ou presque) en toute sécurité depuis chez nous.

Mais dans le champ de la santé, que l'on soit professionnel, patient, usager, aidant ou citoyen, que se passe-t-il ? Quel présent vivons-nous ? Quel avenir numérique nous est promis ?

Le numérique en santé doit participer au défi de remettre chaque soignant au cœur du soin et de sa relation avec le patient en allégeant par exemple les contraintes administratives par une meilleure circulation des informations, instantanées et sécurisées, entre les professionnels.

Au niveau du citoyen, la e-Santé doit simplifier, faciliter et améliorer les parcours de soins, voire de vie. L'objectif est de renforcer chacun dans sa position d'acteur de son propre parcours, en l'impliquant davantage et de le mettre en capacité de faire des choix favorables pour sa santé.

Dans ce nouveau paradigme, Mon Espace santé est un premier pilier à la disposition de tous. C'est aujourd'hui, ici et maintenant que débute cette phase.

L'histoire du numérique montre qu'avant de devenir des évidences, les innovations sont indubitablement ignorées, moquées, quand elles ne sont pas signifiées comme dangereuses. Si toute nouvelle technologie suppose un temps appropriation, il n'en reste pas moins, qu'à terme, elle procure confort et confiance.

### DANS LE PRÉSENT NUMÉRO :

Mon Espace Santé - 2  
Ambassadeurs MES - 3  
Financements Ségur du  
numérique en santé - 4

## LE NOUVEL ESPACE NUMÉRIQUE & PERSONNEL DÉDIÉ À VOTRE SANTÉ

### 4 fonctionnalités pour mieux soigner & gérer sa santé

- **Consultation & alimentation du Dossier Médical Partagé.** Le DMP continuera à être enrichi en documents médicaux par les professionnels de santé et les établissements et restera consultable par les acteurs de santé autorisés.
- **Réception en toute sécurité des informations personnelles** en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur, via un service de messagerie de santé sécurisée
- **Agrégation des rendez-vous médicaux passés & à venir.** L'agenda permettra ainsi de recevoir des rappels personnalisés pour les vaccins et dépistages recommandés.
- **Accès à des applications utiles pour la santé,** sélectionnées par l'Etat, compatibles avec Mon espace santé et rassemblées dans un catalogue.

“

*En tant que patient, Mon espace santé me permet de stocker, partager mes documents & données de santé en toute confidentialité.*

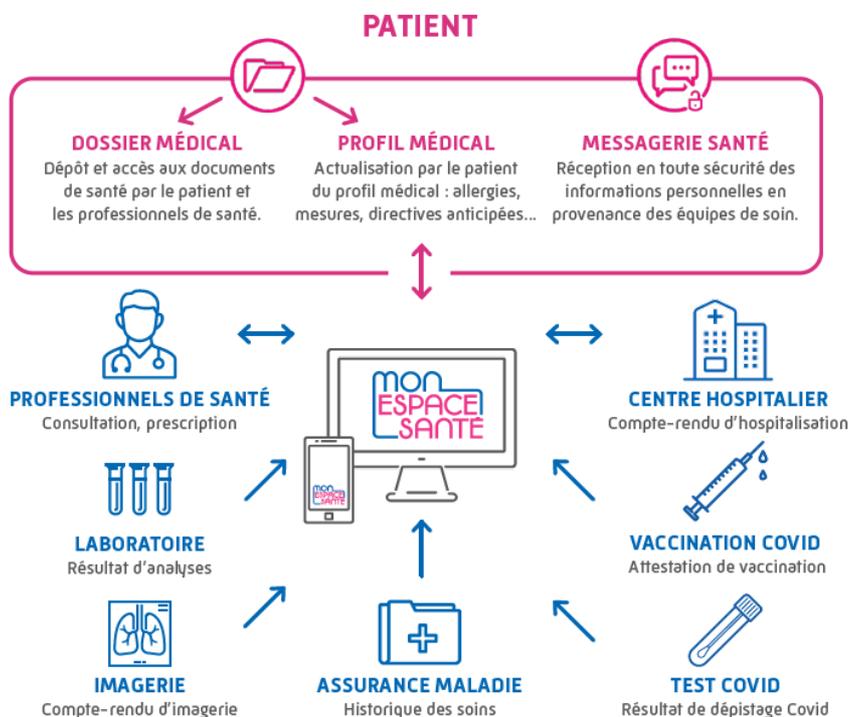
### WEBINAIRE EN REPLAY

Dès réception de l'e-mail ou du courrier contenant votre code provisoire, connectez-vous sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) pour activer votre profil ou vous opposer à sa création. Le code est valable 6 semaines à partir de la date d'envoi du courrier ou de l'e-mail.

Vous bénéficiez alors de tous les services proposés. Si vous avez déjà un Dossier Médical Partagé DMP, toutes les données qu'il contient sont automatiquement intégrées à votre profil Mon espace santé.

Rendez-vous sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Téléchargez l'application **Mon espace santé** [Google Play Store](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.mon.spacesante) | [App Store](https://apps.apple.com/fr/app/mon-espace-sante/id1538444444)



### 2 nouvelles fonctionnalités verront le jour courant 2022 :



#### AGENDA MÉDICAL

Regroupement des rendez-vous médicaux et alertes de dépistage et vaccination



#### CATALOGUE DE SERVICES ET D'APPLICATIONS

Suivi et préservation de la santé avec des outils référencés par les pouvoirs publics

### VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez-nous par téléphone

**3422** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi



# REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES AMBASSADEURS MON ESPACE SANTÉ !

**Frédéric ETENAT**

**Coordinateur régional, chargé d'animer  
le réseau des ambassadeurs**

[mes@gccsis-martinique.fr](mailto:mes@gccsis-martinique.fr)



Présents sur tout le territoire, les *Ambassadeurs Mon Espace Santé* ont pour mission d'accompagner les citoyens à la prise en main de *Mon Espace Santé* et de les rendre acteurs de leur parcours de soin.

Si vous êtes à l'aise avec les outils numériques, que vous accompagnez des publics et notamment ceux éloignés du numérique ou que vous souhaitez simplement vous engager dans la promotion et l'accompagnement du citoyen dans la prise en main de *Mon Espace Santé*, ce programme est fait pour vous.

*« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris mes fonctions au Sein du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS). Mon rôle est de constituer et d'animer un réseau de structures et de personnes chargées de communiquer, sensibiliser et accompagner tous les citoyens du territoire à l'usage de Mon Espace Santé. »*

*Je compte d'ores et déjà sur votre collaboration à cet effet et vous donne rendez-vous à la rentrée pour des actions de communication et de sensibilisation autour de ce programme. »*

# GÉNÉRALISATION DU PARTAGE FLUIDE & SÉCURISÉ DES DONNÉES DE SANTÉ

Appel à projets & financements



L'ARS Martinique a lancé la phase de généralisation du programme *ESMS Numérique* et l'appel à projet 2022 afin d'apporter un soutien financier aux ESMS du territoire dans leur projet :

- de mise en conformité d'une solution *DUI (Dossier Unique Informatisé)*
- d'acquisition et de déploiement de solution *DUI*
- d'achat d'équipements et d'infrastructures nécessaires à l'usage de la solution *DUI* par les professionnels (PC, tablette, WIFI, etc.)
- d'assistance à maîtrise d'ouvrage *AMOA*

**Pour bénéficier du programme *ESMS Numérique*, les ESSMS doivent répondre à l'appel à projets en cours publié sur le site de l'ARS. La date limite est fixée au 15/09/2022.**

[WEBINAIRE EN REPLAY](#)

“

*Le numérique constitue un levier majeur pour accompagner la transformation de l'offre du secteur social & médico-social, et un levier reconnu de l'amélioration des pratiques.*



Financé par l'Union européenne  
NextGenerationEU



MÉDICO-SOCIAL



MÉDECINE DE VILLE



OFFICINE



BIOLOGIE MÉDICALE



RADIOLOGIE



HÔPITAL

## SONS

Dans le cadre du Ségur du Numérique en santé, l'Etat met en place un mécanisme d'achat pour compte au bénéfice des acteurs de l'offre de soins, sous la forme d'un système ouvert et non sélectif *SONS* de référencement et de financement d'éditeurs de solutions logicielles. Seules les solutions référencées par l'Agence du numérique en santé seront éligibles à ce financement.

**La date limite des commandes de logiciel Ségur compatible est fixée au 30/11/2022 pour les couloirs : Radiologie RIS ; Biologie SGL, LOINC ; Médecine de ville LGC ; Hôpital RI, DPI, PFI.**

[WEBINAIRE EN REPLAY](#)

## SUN-ES

Le programme *SUN-ES* se situe dans le prolongement du programme *HOP'EN* et privilégie la production et la transmission de documents de santé dans le but d'enrichir, via le *DMP*, le nouvel espace numérique de santé *Mon Espace Santé*. Il vise également à promouvoir l'usage des messageries sécurisées de santé dans l'espace de confiance *MS Santé*.

Tous les établissements sanitaires quel que soit leur statut juridique (public, privé) et leur type d'activité (MCO, HAD, PSY, SSR, etc.) peuvent candidater au programme *SUN-ES*.

**La troisième fenêtre de candidature est fixée du 01/09 au 31/10/2022.**

[WEBINAIRE EN REPLAY](#)

**Chef de projet ESMS**  
[thomas.treuelot@ars.sante.fr](mailto:thomas.treuelot@ars.sante.fr)  
**Chargée de mission Ségur ES/PS**  
[myriam.fuks@ars.sante.fr](mailto:myriam.fuks@ars.sante.fr)